## Registre accident / incident / passé proche

## Pour récupérer le registre dans Maestro :

- Maestro
  - Service aux employés
    - Accident et incident de travail
      - Registre des accidents



Qu'est-ce qu'un accident de travail? C'est un événement imprévu et soudain qui survient au travail et qui cause une lésion professionnelle aux travailleuses et travailleurs qui en sont victimes. Il peut être avec ou sans perte de temps.

Quoi faire en cas d'accident de travail? Dans cette page, vous trouverez tous les documents nécessaires pour répondre à vos questions et pour déclarer

- Procédure à suivre lors de l'absence d'un employé
- Registre des accidents de travail
- Formulaire d'assignation temporaire
  Lien Internet pour la réclamation du travailleur

Saviez-vous que le registre des accidents de travail peut aussi être utilisé pour déclarer un incident ou en d'autres termes, un « passer proche »?

Alors qu'est-ce qu'un incident? C'est un événement n'ayant pas causé de blessure, mais qui aurait pu entrainer de graves conséquences (ex.: chute d'un objet à proximité d'un travailleur, trébuchement sur un obstacle, etc.). Il est recommandé d'inscrire tous les incidents au registre pour identifier, corriger et contrôler les situations de travail à risques, car plus le nombre d'incidents est élevé, plus la probabilité qu'un accident survienne est élevée. Il faut donc agir en prévention.

